

Evaluation Initiale d'aptitude aux formations permis B SUR ORDINATEUR

Réf de l'action : ECF R120.PR indice 04 du 29/04/2021-ECF 10/05/2022

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
 - Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
 - Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle,
 - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Délais d'accès à l'évaluation : immédiat à compter de la signature du Contrat sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- 1 Enseignant titulaire du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- 1 Personne en charge des relations avec le stagiaire :
Laëtitia, contact@faverges-ecf.fr, 09.80.49.47.24.



Paraphe OF

Paraphe commanditaire

MOYENS D'EVALUATION

- Evaluation réalisée en agence sur un ordinateur, Easy Evaluation par Code Rousseau.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Aucun.

THEMES D'EVALUATION

- l'expérience de la conduite,
- la connaissance du véhicule,
- l'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité,
- les habiletés,
- la compréhension et la mémoire,
- la perception et l'émotivité.

MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour de 20 exercices :
Pour tester les 12 facultés nécessaires à l'apprentissage de la conduite.

SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
 - les étoiles obtenues par critères,
 - la lettre déterminant le volume d'heures,
 - le nombre d'heures de formation proposé,
 - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
 - Il sera annexé au contrat.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Une personne par ordinateur (évaluation individuelle).

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA PRESTATION

- Environ 45 minutes.

